



Recrute

Un(e) animateur-trice en accueil de loisirs à Mens à temps non complet (14h26 hebdomadaires annualisées)

Le Trièves est un plateau de moyenne montagne (900 mètres d'altitude moyenne) entouré de la chaîne du Vercors à l'ouest des contreforts du Dévoluy au Sud Est et des canyons du Drac à l'Est. Situé au sud de la métropole grenobloise, il regroupe 27 communes, dont 11 situées dans le Parc Naturel du Vercors, et compte 10.400 habitants.

La Communauté de Communes du Trièves exerce des compétences variées en matière d'aménagement et développement économique, agricole, forestier et touristique, de gestion des déchets, de culture et patrimoine, de développement durable, de vie scolaire, d'actions en direction de la famille, de l'enfance et de la jeunesse, de petite enfance, d'eau potable (pour une partie du territoire), et de gestion d'un EHPAD.

Le service « Enfance » compte environ 50 agents et accueille quotidiennement : 450 enfants à la cantine, 50 au périscolaire du matin, 90 au périscolaire du soir, et 60 pendant les vacances scolaires.

Descriptif des missions

Missions d'animation :

- encadrer des groupes d'enfants de 3 à 11 ans
- mettre en place des ateliers d'animation en concertation avec les collègues : activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives adaptées à l'âge et aux attentes des enfants, en lien avec le projet pédagogique. Participer à la vie de l'équipe et à l'accueil des jeunes en contrat d'engagement éducatif
- respecter et faire respecter les consignes de sécurité en ce qui concerne les personnes, le matériel et les locaux

Jours et horaires de travail :

En période scolaire :

Animation péri mercredi de 8h à 18h + 1 heure de préparation par semaine

Temps de formation et analyse de la pratique 15h

En période extra-scolaire :

2 semaines pendant les grandes vacances + préparations

1 semaine par période de petites vacances : février, printemps automne + préparations

Temps de travail annualisé en heures : 14.44 h par semaine soit temps non complet de 41 %

Calendrier des périodes à caler en début d'année avec l'équipe de direction.

Possibilité de compléter avec des heures sur les temps péri –scolaires (Pause méridienne)

Qualités requises

- Expérience de l'animation auprès des enfants, savoir gérer les conflits
- Savoir se faire respecter et respecter les enfants, bon contact
- Être discret et respecter la vie privée des enfants et de leurs familles
- Connaissance du développement de l'enfant (affectif, physique et moteur)
- Connaissance des principes d'hygiène et de sécurité
- Connaissance de techniques d'animation
- Capacité d'adaptation et de communication : s'adapter à des consignes en fonction des interlocuteurs (directeur d'école, parents, communauté de communes...)
- Rigueur dans l'organisation
- Sens du travail en équipe : être dans une attitude dynamique et bienveillante pour l'ensemble de ses collègues.
- Autonomie et initiative, sens des responsabilités
- Capacité d'initiative, dynamisme, ponctualité et disponibilité

Informations pratiques

Poste à pourvoir à partir du **1^{er} janvier 2027**

Temps de travail annualisé en heures : de 14h26 par semaine

Lieu de travail : accueils de loisirs Mens

Rémunération sur les bases des grilles indiciaires de la Fonction Publique Territoriale + régime indemnitaire.

Informations complémentaires / candidature

Pour tout renseignement contacter : la responsable des accueils de loisirs 04 76 34 27 02 - 06 83 68 42 91 ou la Directrice des Ressources Humaines au 04.76.34.86.58

Adresser lettre de motivation et CV avant le 10 octobre 2026 à l'attention de :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Trièves
300 chemin Ferrier - 38650 Monestier-de-Clermont

Ou à l'adresse recrutement@cdctrieves.fr